



**IFFP**

INSTITUT FÉDÉRAL DES  
HAUTES ÉTUDES EN  
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse  
en formation professionnelle*



**FORMATEUR ET  
FORMATRICE À LA PRATIQUE  
PROFESSIONNELLE ES**

**DOMAINE DE LA SANTÉ  
CAS CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES**

## CONTEXTE

Dans les entreprises formatrices, le formateur ou la formatrice à la pratique professionnelle est mandaté-e pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des personnes en formation en Ecole supérieure. Son activité consiste à soutenir l'apprenant-e, à le mettre en projet, à guider son activité, à l'aider à mettre des mots sur ce qu'il fait, à se poser des questions, à trouver ses propres réponses, de manière à lui permettre de construire les compétences requises pour l'exercice de son métier. Les exigences des plans d'études cadres ES du domaine de la santé prévoient une formation pédagogique pour les formateurs et formatrices à la pratique professionnelle.

Le CAS Formateur et formatrice à la pratique professionnelle ES du domaine de la santé est organisé par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP à Lausanne, en collaboration avec les écoles supérieures de Suisse romande: l'Ecole Supérieure de soins ambulanciers – Genève (EsAmb), l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et de Soins d'Urgence Romande (ES-ASUR).

## INTENTION

La formation cherche à favoriser le développement de la relève des métiers de la santé. Les postures de formateur et formatrice à la pratique professionnelle sont réfléchies en partant de la réalité des interventions pour amener les personnes en formation à faire évoluer leur regard et l'aide effective qu'elles apportent aux apprenant-e-s ou stagiaires en les accompagnant dans leur processus d'apprentissage (situation de travail, interactions, participation, étayage).

## PUBLIC

Cette filière de formation continue s'adresse aux professionnel-le-s en possession d'un diplôme reconnu de niveau ES du domaine de la santé ou équivalent. Ces personnes disposent d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans après l'obtention du diplôme ES (ou au moins une année pour les formations en emploi). Elles assument la fonction de formateur ou formatrice à la pratique professionnelle ES auprès d'une personne en formation ES pendant l'entier de la durée de ce CAS. Lors de l'inscription, l'employeur atteste mettre à disposition les conditions nécessaires à la réussite de la formation.

## APERÇU DU PROGRAMME DE FORMATION

La formation développe le rôle de formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle en privilégiant une articulation de l'expérience des personnes et des approches conceptuelles, ainsi que des dispositifs de formation et d'accompagnement et des situations de travail.

La formation, structurée de façon modulaire, se déroule sur environ 9 à 12 mois à raison de sessions de cours de deux jours. Elle se compose de trois modules donnant lieu chacun à un travail de qualification. Ce qui représente au total 300 heures de formation (10 crédits ECTS).

Module ROL Rôle et fonction du formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle ES	4 jours de formation 3 crédits ECTS
Module APA Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif	6 jours de formation 4 crédits ECTS
Module SIT Mise en oeuvre de situations d'apprentissage et évaluation	5 jours de formation 3 crédits ECTS

## CERTIFICATION

Les participant-e-s qui auront validé les modules ROL, APA et SIT, suivant les exigences fixées, se verront délivrer un Certificate of Advanced Studies (CAS) Formateur et formatrice à la pratique professionnelle ES correspondant à 10 crédits ECTS.

Les participant-e-s peuvent poursuivre leur formation en effectuant au minimum 15 crédits ECTS (à choix un autre CAS ou d'autres modules) ainsi qu'un travail de diplôme de 5 crédits ECTS pour obtenir un Diploma of Advanced Studies (DAS), Spécialisation en formation professionnelle.

## RENSEIGNEMENTS

Contact : LA.Formati<sup>o</sup>ncontinue@iffp.swiss

Informations d<sup>e</sup>taill<sup>e</sup>es :

[www.iffp.swiss/cas-formateur-pratique-professionnelle-es-domaine-sante](http://www.iffp.swiss/cas-formateur-pratique-professionnelle-es-domaine-sante)



Institut f<sup>e</sup>d<sup>e</sup>ral des hautes <sup>e</sup>tudes en  
formation professionnelle IFFP  
Avenue de Longemalle 1  
CH-1020 Renens

Adresse postale : CP 192  
CH-1000 Lausanne 16 Malley  
+41 58 458 22 00

info@iffp.swiss  
www.iffp.swiss